



Le mot du Maire



GÉRARD SAUCLES

Chères Villadéennes,
chers Villadéens.

Dans mon mot de la « Lettre » du mois d'avril, je vous faisais part des conséquences désastreuses pour les communes et les libertés locales du projet de loi sur la « **Nouvelle Organisation Territoriale** » dit loi « **NOTRe** » s'il était voté en l'état.

Après un combat constant et déterminé mené par les associations de maires, notamment par celle des Maires ruraux et par nos deux sénateurs, ce projet a été – heureusement – amendé sur deux points essentiels :

- suppression de l'élection au suffrage universel direct, distinct de celui de l'élection municipale, des élus des intercommunalités ;
- retrait du transfert automatique de l'élaboration des PLU aux intercommunalités.

Néanmoins ce texte reste encore insatisfaisant sur deux points importants :

- seuil des intercommunalités fixé à 15 000 habitants (au lieu de 20 000 initialement) ;
- transfert toujours obligatoire des compétences « eau » et « assainissement » au 1^{er} janvier 2020...!

Mais ne nous y trompons pas !

Le combat des élus de terrain va devoir être poursuivi car l'objectif général de ce texte reste l'absorption progressive des communes par des intercommunalités grossissantes, continuant ainsi d'éloigner les administrés des centres de décision et de sacrifier cette dernière « liberté locale » à laquelle les citoyens sont tant attachés.

Les projets pour la commune se poursuivent

En dépit de cette menace, un an après l'élection de la nouvelle équipe municipale, **notre projet « Horizon 2020 » se déroule sur un bon rythme**. Notons pour l'essentiel :

- la résolution des problèmes d'évacuation des eaux pluviales au quartier « Les Plagnes » en cohérence avec la sécurisation de la route de Lussas (points I.3 et 4) ;
- la fin de l'aménagement du Barry (point II.2) et des espaces à l'arrière de l'église et du cloître (point II.5) ;
- l'informatisation de la gestion de la cantine et de la garderie (point III.1) ;
- l'ouverture d'un « Local Jeunesse Municipal » (point III.5) ;

- la création de la journée de rencontre « Associations/ Villadéens » (point IV.1) ;
- l'exécution d'un exercice de mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde (point VI.1) ;
- la première tranche du plan d'économie engagé sur le réseau de l'éclairage public (point VI.5) ;

Les actes de malveillance se multiplient

Je vais évoquer enfin un sujet qui me préoccupe de plus en plus : **l'augmentation des actes de malveillance**.

En effet la commune a eu à déplorer depuis le mois de mars une recrudescence de vols et de dégradations sur les bâtiments et les biens communaux qui a fortement perturbé la vie au village et grevé le budget communal (15 000 euros environ) :

- 13/03 : dégradation d'un volet électrique à l'école maternelle ;
- 28/05 : vol et destruction de biens au cloître ;
- 30/06 : vol avec effraction à la cantine ;
- 6/07 : dégradation de 3 volets électriques à l'école maternelle ;
- 8/07 : vol de tables, tentes, rampe du podium,... lors de la manifestation organisée par l'association BMX ;
- 12/7 : dégradation de biens (plafond et portes) dans les vestiaires du stade.

Ne pouvant rester sans réaction devant ce bilan déplorable et inquiétant, la municipalité a lancé une réflexion avec les services de la Gendarmerie départementale et de l'Etat en vue d'installer des dispositifs de vidéosurveillance pour les lieux les plus sensibles.

En attendant les décisions qui seront prises en Conseil municipal, pour chaque atteinte au bien public, la commune continuera de porter systématiquement plainte afin de déclencher une enquête de gendarmerie (relevé d'empreintes, recherche de traces ADN etc) pour identifier et punir les auteurs de ces délits.

Pour terminer ce mot sur un point positif, nos enfants ont pris début septembre le chemin des écoles et la rentrée scolaire s'est parfaitement bien passée. Il nous reste désormais à bien vivre ensemble ce dernier trimestre 2015.

Très cordialement.



2016 : un nouveau recensement pour le village

Du 21 janvier au 20 février 2016, Lavilledieu va réaliser le recensement de ses habitants. C'est un acte important car le chiffre de notre population légale intervient dans de nombreux mécanismes, notamment pour les aides que nous pouvons solliciter et pour les dotations que nous pouvons recevoir.

Quatre agents recenseurs vont être désignés pour effectuer le recensement et rendre visite à chaque habitant. Nous vous demandons de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil. Comme précédemment, ils vous remettront les documents à remplir et conviendront d'un rendez-vous pour récupérer votre réponse. Vous pourrez également la déposer directement en mairie si vous le souhaitez.

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire et que chaque foyer est tenu d'y répondre (loi du 7 juin 1951).

Nouveauté : le recensement par internet

Grande nouveauté sur ce nouveau recensement : vous aurez la possibilité de répondre directement sur internet. Nous vous en communiquerons les modalités dans une prochaine lettre.

EN BREF...

- Sport Boules : le 4^e National du Pays de Berg se déroulera les 10 et 11 octobre prochain : Lavilledieu accueillera **la finale** le dimanche 11 au boulodrome. Venez nombreux soutenir les finalistes !
- **La brocante 2015**, exceptionnellement déplacée sur le stade de Lavilledieu en raison des travaux sur la place du Barry, a rencontré comme à l'accoutumée un franc succès. Rendez-vous l'année prochaine, 3^e dimanche d'août, pour une nouvelle édition, **au coeur du village !**

RETOUR SUR...

Les Nocturnes !

1789 : VOUS AVEZ DIT BOISSEL ?

Un bilan plus qu'honorable

Il est toujours très difficile de lancer un tel festival. Parce qu'il doit se faire connaître et également faire la preuve de sa qualité.

Pour une première édition, le festival des Nocturnes de Lavilledieu est un joli succès : 450 personnes ont assisté aux différents spectacles durant la semaine.

Ce bilan est très encourageant pour la suite et invite d'ores et déjà l'association Côté Cour à organiser la seconde édition !



TROUPES & BENEVOLES

Un festival XVI^e - XVIII^e

Le cloître de Lavilledieu est un lieu unique, témoin du passé et porteur d'une histoire locale souvent mouvementée. Les guerres de religion vont avoir raison de la quiétude des Bénédictines obligées de quitter leur prieuré. Les révoltes paysannes et leur répression vont sévèrement marquer les murs du village jusqu'à la Révolution. Evoquer ces moments et faire le lien entre l'histoire de France d'alors, son foisonnement artistique, politique et philosophique et l'histoire locale de notre village semblait être une trame parfaite pour un festival ayant vocation à durer et à prendre le temps d'évoquer ces siècles.

C'est ainsi que pour sa première édition, le festival « plongeait au coeur de la Révolution Française ». Nous avons pu faire notamment la connaissance de deux personnages atypiques, fascinants et libres-penseurs : François Boissel et Olympe de Gouges.

Les Nocturnes 2015 : une équipe de choc !

Pour ces Noctures 2015, l'équipe « Côté Cour » - qui organise le festival en collaboration avec la mairie - s'est agrandie. De nouvelles recrues sont venues prêter main forte. C'est une équipe d'une vingtaine de bénévoles (dont certains professionnels venus aider gracieusement) qui fait fonctionner le festival. C'est grâce à l'engagement de chacun que tout s'est bien passé, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Et pourtant, c'est un énorme travail : gérer la taverne, la billetterie, s'occuper des repas, régler la technique, assurer les Impromptus et les visites guidées : tous étaient sur le pont de 18 h 00 à minuit ! Et tous sont à nouveau partants pour l'année prochaine !

Alors un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour leur travail, leur gentillesse, leur dévouement et pour avoir permis de faire de cette première édition des Noctures un véritable succès !

Merci aux partenaires

Plusieurs entreprises et commerçants locaux ont apporté leur soutien, sous différentes formes, au festival et aux bénévoles : un grand merci à eux. L'office de Tourisme de Berg et Coiron a également apporté son concours pour promouvoir et commercialiser le festival. Enfin, une dernière mention pour l'équipe des Services techniques du village qui a assisté l'équipe du festival !



IMPROMPTUS & VISITES GUIDÉES



OLYMPE DE GOUGES



ET BIEN DANSEZ MAINTENANT !

Retour sur les spectacles

La soirée commençait dès 18 h 00 avec les visites guidées du village et leurs « impromptus ». S'ensuivait dès 21 h 00 le spectacle nocturne...

« Et bien dansez maintenant ! »

Musique & Danse baroque par la Cie du Globe

« 1789 : Vous avez dit Boissel »

Une pièce en 9 tableaux qui transporte le public à la rencontre du révolutionnaire ardéchois, de sa vie, de son oeuvre utopique, de sa géniale folie !

« Olympe de Gouges »

1793, trois femmes sont incarcérées dans une cellule voisine de celle d'Olympe de Gouges. Cette dernière est considérée comme une des pionnières du féminisme français.